

Langage, culture, transferts culturels et individus: vers une approche interdisciplinaire

Augustin Lefebvre

► **To cite this version:**

Augustin Lefebvre. Langage, culture, transferts culturels et individus: vers une approche interdisciplinaire. Cahiers de la Nouvelle Europe, Harmattan Editions, 2016. <hal-01611597>

HAL Id: hal-01611597

<https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01611597>

Submitted on 6 Oct 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Augustin Lefebvre
FR-EPEI CIEH&CIEFi Paris 3

Langage, culture, transferts culturels et individus : vers une approche interdisciplinaire

Le choix du thème de ce volume – *Sociétés plurielles contemporaines : crises et transferts culturels. Regards sur l'espace euro-méditerranéen* – est doublement justifié. Il correspond d'abord à une problématique particulièrement actuelle en ce début de 21^{ème} siècle où les mouvements de population sont d'une intensité dramatique. Cette situation nous appelle à penser à la fois *les conditions d'apparition des migrations et l'expérience des individus* qui entreprennent ces mouvements. Si le présent ouvrage ne porte pas directement sur les situations les plus récentes, en examinant les crises contemporaines – le 20^{ème} siècle a été ponctué de crises, de guerres, de mouvements de populations qui ont profondément configuré l'espace européen et sa culture – il apporte néanmoins des pistes de réflexion sur la période immédiate.

D'autre part, du fait de sa complexité, le phénomène des transferts culturels appelle un traitement *interdisciplinaire*, dont le développement constitue la mission même du *Centre Interuniversitaire d'Etudes Hongroises et Finlandaises*, et plus largement de la *Fédération de Recherches d'Etudes Pluridisciplinaires sur l'Europe Intermédiaire* qu'il pilote. Là encore, l'interdisciplinarité est au cœur d'enjeux particulièrement actuels, impliquant l'avenir de l'Université, des SHS plus particulièrement en son sein. Qu'on s'en réjouisse, ou qu'on le regrette, l'Université est contrainte de s'ouvrir sur la société. Elle peut subir ce mouvement en faisant ce que certains attendent d'elle : professionnaliser ses filières et orienter toute sa recherche au service des besoins des entreprises (Granger 2015). Mais l'université peut aussi décider de la forme que prendra son ouverture et initier un mouvement collaboratif avec tous les champs de la société. Elle peut, dans cette deuxième voie, participer à la formulation des problèmes sociaux et à la recherche de solutions en collaboration avec les différents acteurs sociaux, institutionnels, mais aussi avec les dominés de toutes sortes, précaires, migrants, chômeurs. Si cette préface n'est pas le lieu de développer les contours d'un tel programme, elle se devait de souligner que dans un tel contexte pareil programme ne peut être qu'interdisciplinaire. Les sociétés humaines et leurs membres constituent en effet un phénomène dont la complexité ne peut être ramenée à ses composantes monodisciplinaires, dans l'ignorance des interactions entre les éléments dont chacune peut traiter. Cet ouvrage se propose de répondre à ces deux contraintes caractéristiques de notre 21^{ème} siècle commençant : 1- l'ouverture de l'Université à un phénomène qui travaille nos sociétés – *les transferts culturels* et 2- le traitement interdisciplinaire de ce phénomène.

On se propose donc ici de mettre les contributions de cet ouvrage en regard de phénomènes qui intéressent directement la question des transferts culturels tels qu'ils ont été traités par les SHS, en particulier par l'anthropologie et par la sociolinguistique.

On reviendra d'abord sur le fait que la prise en compte des mouvements d'éléments culturels dans l'espace a permis de mieux comprendre l'évolution des cultures sans écriture, tout en interrogeant l'unité même de ces cultures (1). L'observation d'un élément culturel par excellence, la langue, oblige à relativiser la segmentation des groupes culturels – disponibles dans ce cas en tant qu'*aires linguistiques* – et invite à focaliser les observations sur les individus/locuteurs eux-mêmes (2). Dès lors, se pose la question de savoir comment penser la dimension psychologique du changement culturel chez un individu en situation d'acculturation (3). On suggérera, sans la développer, la pertinence d'une approche phénoménologique de la question des transferts culturels (4). Suit enfin une présentation synthétique de chacune des contributions offertes dans ce volume (5).

1. L'origine de la prise en compte des transferts culturels en ethnologie

La prise en compte des transferts culturels dans l'évolution des cultures et des civilisations humaines n'est pas chose nouvelle. Au risque de forcer le trait, on peut affirmer qu'en ethnologie, l'étude des *échanges culturels* en tant que phénomène central pour comprendre le développement des sociétés a été vue comme une solution à certains problèmes épistémologiques posés par *l'évolutionnisme culturel*.

L'évolutionnisme culturel qui se développe parallèlement aux théories darwiniennes dans la deuxième partie du 19^{ème} siècle repose sur trois postulats :

- des *survivances* apportent la preuve que les sociétés les plus avancées ont connu des stades antérieurs de développement,
- *l'unité psychique de l'homme* peut être induite des similitudes dans les croyances et les institutions des différentes sociétés,
- *l'histoire de l'humanité suit un développement unilinéaire* dans ses institutions et dans ses croyances. Ce développement peut être mis en évidence par *la comparaison* des différents peuples représentant chacun un stade différent de l'évolution (Sapir, 1967 : 366).

Bien que les évolutionnistes aient combattu la théorie de la régression et de la décadence des peuples primitifs défendus par les théologiens anglais de l'époque victorienne (Lowie, 1937 :26), l'évolutionnisme culturel est marqué par un *ethnocentrisme* (Sumner, 1906 ; Levi-Strauss, 1952). L'occident offre son modèle comme expression par excellence du progrès.

Mais l'évolutionnisme culturel pose aussi un problème épistémologique, celui du *parallélisme* (Lowie, 1937 :33). Ce problème est le suivant : si les civilisations humaines suivent une évolution linéaire obéissant à une loi de l'évolution unique déterminée par l'unité psychique de l'homme, alors chaque civilisation devrait passer par les mêmes étapes dans son évolution. Or, l'observation empirique montre que tel n'est pas le cas. Pour ne citer qu'un exemple, alors que les peuples qui travaillent le métal sont généralement passés par une phase de travail de la pierre, les peuples qui ne travaillent pas le métal ne sont pas nécessairement des tailleurs de pierre (Lowie, 1937 : 28). La récurrence d'un enchaînement temporel n'est donc pas suffisante pour expliquer l'état de toute société. Pour le dire autrement, la temporalité n'est pas la seule dimension pertinente pour décrire l'évolution des sociétés. La première critique de l'évolutionnisme culturel viendra justement de la

prise en compte de la *spatialité* dans le développement des sociétés humaines par les *diffusionnistes*.

Les *diffusionnistes* insistent sur le fait que chaque peuple subit un ensemble d'influences nées du *contact* avec ses voisins, ce qui implique que des éléments culturels *circulent*. En ethnologie, la prise en compte systématique des influences réciproques que les différents peuples exercent les uns sur les autres en se déplaçant spatialement permet de reconstituer l'histoire des sociétés sans écriture et de comprendre l'état de leur société à un moment donné (Lowie, 1937 : 144 ; Sapir 1967 : 209).

La distribution géographique de la culture

Analyser l'influence réciproque de peuples voisins suppose de concevoir la culture comme *distribuée géographiquement* (Sapir 1967 :234). On peut analyser la distribution géographique de la culture à partir de la *diffusion d'éléments culturels depuis un foyer* qui permet de délimiter des *aires culturelles*. On retrouve la même observation en sociolinguistique avec la diffusion des isoglosses et la *wave theory* (Hudson 1980 :41, voir infra).

La distribution d'un élément culturel suppose que cet élément ne soit « apparu qu'une fois dans l'aire de distribution et qu'il (doive) son expansion à des emprunts successifs opérés de tribu en tribu » (Sapir, 1967 : 235). D'autre part, cet élément « se présente à la périphérie sous sa forme la moins typique tandis qu'il offre, au cœur du foyer, son visage le plus typique, c'est à dire le plus ancien » (*ibid.*). En fonction de la distribution spatiale des traits culturels, on peut définir des aires culturelles, c'est à dire « un groupe de tribus géographiquement contiguës possédant en commun les traits culturels qui les opposent aux autres groupes » (Sapir, 1967 :253). Si l'on considère que les foyers de diffusion sont multiples, on conçoit que la délimitation bien précise d'une aire culturelle ne soit pas aisée. (Le même constat est valable pour la délimitation spatiale des variétés linguistiques orales non standardisées, Hudson 1980 : 41, voir infra). La notion de strate culturelle aide à comprendre ce point et vient compléter la notion *d'aire*. Par exemple, s'agissant de l'Europe moderne, certains éléments culturels sont rattachés à une strate dont le noyau serait la révolution industrielle du 19^{ème} siècle alors que d'autres, plus profondes correspondent à l'expansion du christianisme (Sapir, 1967 :255). Ainsi la spatialisation de la culture n'est pas uniforme : plusieurs couches, plusieurs aires, se superposent en fonction de la chronologie de diffusions d'éléments culturels spécifiques à partir de foyers spécifiques.

Ce bref parcours des débuts de l'ethnologie entre la fin du 19^{ème} et le début du 20^{ème} siècle permet de pointer que l'expression *société plurielle* est redondante. En effet, l'expression suppose qu'il y aurait des sociétés *singulières* (i.e. des sociétés qui n'auraient subi aucune influence extérieure). L'approche diffusionniste développée par des auteurs comme Boas ou Sapir montre que, de toute évidence, il s'agit d'une vue de l'esprit. Chaque groupe humain est composé d'une pluralité de traits culturels dont on peut montrer qu'ils les ont hérités par emprunt. La sédimentation de ces traits culturels rend évidente leur appropriation par une culture donnée.

Parler de transfert culturel implique d'interroger et de définir les zones entre lesquelles ces transferts sont effectués. La sociolinguistique apporte une série d'observations empiriques pour penser les modalités de segmentations des phénomènes langagiers et sociaux et donc la nature des transferts entre les différentes entités émergeant de cette segmentation.

2. Le problème de la segmentation des espaces linguistiques

Le point de départ de l'interrogation des sociolinguistes est la question suivante: dans quelle mesure est-il possible de faire correspondre une langue ou un dialecte particulier à une communauté particulière, de telle sorte que les deux entités coïncident ? (Hudson, 1980 : 21).

Si la question peut paraître saugrenue, (les Français ne parlent-ils pas français ? les Espagnols l'espagnol ? etc. ?) c'est que l'on assimile toute variété parlée ou écrite à la *langue standard* et toute communauté à la communauté standard (nationale) à laquelle le standard correspond officiellement. Or il suffit de se rappeler par exemple qu'au début du 20^{ème} siècle par exemple très peu de Français parlaient effectivement le français standard pour comprendre que cette relation est loin d'aller de soi. La France linguistique du début du 20^{ème} était constituée d'un tissu de dialectes dont la diversité fut décrite par les linguistes Jules Gilliéron et Edmond Edmond qui, entre 1897 et 1900, élaborèrent le premier *Atlas linguistique de la France* (ALF). Ils établirent 1920 cartes permettant de décrire les variations lexicales sur le territoire (Seguy, 1973). Ce que montrèrent les dialectologues, problème auquel s'attelèrent ensuite les sociolinguistes, c'est que le langage est certes constitué par de l'invariance (e.g. des principes organisateurs universels comme la *double articulation*), mais qu'il est aussi, de façon non moins constitutive, *variation* (e.g. problème de la superposition des isoglosses sur une même aire, problème de l'indexicalité). Où segmenter dans cette variation linguistique ? Quel critère de pertinence adopter ? La question est centrale pour comprendre le phénomène des transferts culturels car on ne peut envisager de transfert qu'entre des entités distinctes. Se pose donc la question de la segmentation de ces entités. La sociolinguistique, on va le voir, répond à ces questions par la mise en évidence de corrélations entre variantes sociales et variantes linguistiques.

Items linguistiques et variétés du langage

La première étape pour établir une segmentation des variétés linguistiques sur un territoire donné et les corréler à des contextes sociaux consiste pour les sociolinguistes à utiliser le concept *d'item linguistique*. Un item linguistique renvoie à toute unité lexicale ou construction syntaxique qui peut être corrélée à un contexte social particulier. Par exemple, une construction comme « The liquid was boiled » se retrouve de façon plus fréquente dans les articles scientifiques que des constructions sémantiquement équivalentes comme « We boiled the liquid » ou « The liquid was boiled by us ». Ainsi on pourra corréler la construction « passif sans agent » avec un contexte social spécifique, ici celui d'une activité scientifique (Hudson, 1980 : 23). L'item linguistique est un outil descriptif simple qui permet de respecifier les notions ordinaires de langue, dialecte ou registre. Par exemple, si l'on considère que le langage est un phénomène qui inclut l'ensemble des langues du

monde, le terme de *variété linguistique* permet de référer à ses différentes manifestations. Une variété diffère d'une autre par l'ensemble de ses items linguistiques. Et l'on pourra définir une *variété* comme *un ensemble d'items linguistiques de même distribution sociale*. La notion de variété est donc extrêmement souple : le français, le hongrois, le français des banlieues parisiennes, le français des commentaires sportifs, l'ensemble des items linguistiques mobilisée par un individu, sont, chacune, des *variétés*. La notion de variété amène les sociolinguistes à traiter ce qui serait reconnu comme différentes langues parlées par une communauté de locuteurs plurilingues comme *une seule variété* dans la mesure où un ensemble d'items linguistiques a une même distribution sociale. Mais une variété peut aussi désigner l'ensemble des items linguistiques utilisés par une famille ou un village. Ce qui permet de définir une variété c'est donc la relation d'un ensemble d'items avec un groupe social (Hudson, 1980 : 25). On le voit, l'identification d'une variété dépend étroitement de situations sociales particulières. Dès lors le transfert d'items linguistiques d'une variété à une autre est une question de point de vue : est-ce que le français des banlieues parisiennes emprunte des items au français des commentaires sportifs ? Peut-on parler de transfert culturel entre le français des médias et le français des banlieues ? De telles circulations ne seraient pas observables si on se contentait de déclarer que les journalistes sportifs et les habitants des banlieues amateurs de foot en France parlent la même langue, le français. Observer un transfert implique l'identification préalable d'entités distinctes. Ainsi, le concept de langue a tendance à brouiller les pistes en ignorant la variation. Une langue standard est le résultat d'un processus qui implique aussi une forme de transferts culturels.

La standardisation d'une variété linguistique

Ce qui distingue *langue* et *dialecte* (mais aussi *langue* et *sociolecte*) est le processus de *standardisation* d'où émerge *la langue*. Ce processus comporte quatre étapes. 1- La *sélection* d'une variété au regard de son importance sociale et politique. La variété choisie comme standard gagne en prestige et ce prestige est partagé par ses locuteurs ; 2- La *codification* : elle implique qu'une institution, typiquement une *Académie* écrive des dictionnaires et des grammaires qui permettent de définir l'usage « correct » dont tout écart constituera une « faute ». Les « membres éduqués » doivent maîtriser formes et règles « correctes » à l'exclusion de toute forme réputée « incorrectes » du fait de son usage « patois » par exemple ; 3- *L'élaboration de fonctions* : la variété sélectionnée doit pouvoir être utilisée à l'écrit dans toutes les fonctions associées au gouvernement central : au parlement, dans les institutions juridiques, bureaucratiques, dans des documents scolaires, scientifiques de toutes sortes et dans les formes littéraires. De nombreux items linguistiques sont ainsi créés et ajoutés à cette variété, comme des termes techniques ou des conventions d'usage d'items existants dans les domaines scolaires, administratifs, etc. ; 4- *L'acceptation* : la variété sélectionnée doit être acceptée par la population concernée comme *la* variété de la communauté – catégorisée comme la langue nationale. Elle devient alors une force *unificatrice*, symbole de *l'indépendance* de l'état. (Hudson, 1980 : 32-33)

Ce qu'on appelle une langue dans le sens commun est donc une variété qui a subi un processus de standardisation. En France, il a fallu toute la violence symbolique de la

3^{ème} république et son fer de lance, l'école (dont le règlement intérieur précisait par exemple dans son premier article qu' «il est interdit de parler breton et de cracher à terre »), pour éradiquer, assez largement, la diversité linguistique géographiquement distribuée. C'est le résultat de cette violence symbolique qui laisse penser que « tous les Français parlent français ».

Le processus de standardisation est donc une forme de transfert culturel : le remplacement d'un ensemble de traits linguistiques, dialectaux, régionaux, par d'autres, standardisés, nationaux diffusés et imposés à partir des institutions étatiques. Ce processus de standardisation montre donc comment la société peut manipuler et configurer le langage en évacuant tous les items différenciateurs au profit de la constitution et de l'unification d'un groupe. Ici le transfert culturel s'effectue à l'intérieur d'une même nation dans une dynamique *top-down* : d'une élite centralisatrice détenant le pouvoir politique vers les marges populaires. Le transfert culturel peut dans ce cas être un outil de domination : l'imposition de sa variété linguistique au reste de la société par le groupe dominant est un levier de contrôle et de domination (voir Bourdieu 1982).

L'intelligibilité mutuelle et la distribution géographique des variétés

Cela dit, la question de la segmentation entre deux *variétés non standardisées* reste ouverte. Un critère pertinent pour délimiter deux variétés linguistiques pourrait être celui de *l'intelligibilité mutuelle* : si deux personnes se comprennent, c'est qu'elles parlent la même variété. Un premier problème apparaît si l'on considère que les locuteurs de standards différents peuvent parfois se comprendre : c'est le cas entre langues scandinaves ou certains dialectes chinois. Deuxièmement, l'intelligibilité mutuelle est une question de *degré* : elle s'échelonne d'une inter-intelligibilité immédiate à une opacité complète. Le critère de l'intercompréhension très relatif, est donc difficile à utiliser. Un troisième phénomène à prendre en compte dans cet examen est celui du *continuum dialectal* qui désigne une chaîne de variétés adjacentes mutuellement intelligibles de proche en proche. En Europe occidentale on en trouve un entre Amsterdam et Vienne, traversant l'Allemagne, un autre entre Paris et le sud de l'Italie. Alors qu'il y a intercompréhension entre les variétés adjacentes, celle-ci disparaît si on sélectionne des variétés éloignées sur ce même continuum. Là encore on voit que le critère de l'intelligibilité mutuelle n'est pas un critère qui permet de délimiter clairement deux variétés : le changement est progressif à partir de n'importe quel point du continuum (Hudson, 1980 :35). Ajoutons que la branche de la dialectologie qui s'intéresse à la correspondance entre des items linguistiques et des zones géographiques montre qu'il est impossible de délimiter géographiquement des variétés (voir par exemple le cas des isoglosses dans le sud de l'Angleterre : Hudson, 1980 :39). Finalement, la seule corrélation avérée est celle qui unit l'individu et son répertoire verbal (voir le cas remarquable du Gaélique décrit par Dorian, 2010 qui montre des variétés *personally patterned*). Enfin, l'intelligibilité mutuelle concerne moins la relation entre des variétés que des relations entre individus : elle dépend moins de la quantité d'items linguistiques en commun entre les deux variétés que des *qualités* des interlocuteurs. 1- la *motivation* : dans quelle mesure une personne va-t-elle s'investir dans la compréhension de l'autre ? Va-t-elle amplifier ou au contraire minimiser les différences culturelles ? 2- l'*expérience* : plus un locuteur aura été exposé à une

variété, plus il aura de facilité à la comprendre ; 3- le *besoin* : le locuteur d'une variété non-standard comprendra plus facilement le standard qu'un locuteur du standard ne comprendra une variété non-standard : plus exposé au standard dans les situations administratives (par exemple), il aura aussi tendance à minimiser les différences alors que le locuteur du standard aura tendance à les amplifier (Hudson, 1980 :36). La question de l'intelligibilité mutuelle fait passer la question de la segmentation des variétés linguistiques d'une analyse focalisée sur des items linguistiques à une analyse focalisée sur les individus qui mobilisent ces items. Dès lors on pourrait se demander si une méthode plus efficace pour segmenter une aire linguistique ne consisterait pas plutôt à segmenter des communautés ou des groupes de locuteur. Sur quels critères fondera-t-on alors l'identification de telles « communautés linguistiques » ?

Communauté linguistique/ communauté de parole

La plus simple des définitions considère qu'une communauté de parole inclut toutes les personnes qui parlent la même langue ou le même dialecte. Mais le problème dans ce cas est qu'on ne peut délimiter une communauté que dans la mesure où on peut identifier des langues ou des dialectes. Un autre problème provient du fait que dans le cas d'individus bilingues, les communautés se confondent. Certaines définitions ajoutent le critère de la *communication* à celui de langue : une communauté linguistique est le groupe qui interagit au moyen de la parole. Cette définition permet de décrire des communautés multilingues par la *fréquence de leurs interactions sociales* et n'implique donc pas qu'une communauté n'utilise qu'une seule langue. Un autre critère qui peut être pris en compte pour définir une communauté linguistique est celui du *jugement que les individus portent sur leurs comportements langagiers*. Selon ce type de définition, chaque individu produit son comportement langagier de façon à ce qu'il ressemble à celui du ou des groupes dont il peut souhaiter être reconnu comme membre. Cela implique que l'individu puisse identifier des groupes, qu'il ait l'occasion et la capacité d'observer et d'analyser ces systèmes de comportements, qu'il ait une motivation suffisamment forte pour s'y adapter. Dans cette perspective, il n'y a pas de limite aux critères d'auto-identification à une communauté : la pratique d'un sport, la religion, etc. Définir une communauté linguistique implique donc de combiner plusieurs critères et de tenir compte de propriétés pertinentes du point de vue des membres de ces communautés dans leur vie sociale (Hudson, 1980 :26-30).

En supposant que l'on puisse identifier deux communautés sur la base d'une reconnaissance mutuelle entre leurs membres, que ces deux communautés soient en contact, et que certains de leurs membres effectuent des transferts d'éléments culturels ou linguistiques, comment décrire l'expérience d'acculturation chez chaque individu ?

3. Aspects psychologiques et socioculturels du processus d'acculturation

Lorsque deux ou plusieurs groupes entretiennent des contacts directs et répétés et que des changements se produisent dans la configuration de la culture d'un de ces groupes, ou des deux, on parle d'*acculturation*. Elle peut advenir par relations entre individus ou par le biais des technologies de la communication. L'acculturation comporte une dimension psychologique importante puisqu'elle repose sur la relation

que l'individu entretient avec les éléments de sa propre culture (dans la mesure où l'on a parlé d'item linguistique, on pourrait parler d'item culturel). L'acculturation suppose l'intériorisation, voire l'apprentissage de valeurs étrangères. Elle implique donc des mécanismes de perception, d'évaluation et d'acceptation des traits de la culture étrangère chez l'individu exposé à ces nouveaux items dans des situations interculturelles. On parle d'*altération* lorsqu'un groupe emprunte des éléments étrangers et les substitue aux éléments correspondants dans la culture receveuse. On parle de *culture de statut minoritaire* lorsqu'une culture est strictement emprunteuse et n'exerce aucune influence sur les autres cultures (Tremblay, 1962 :9).

Comment décrire ce qui se produit lorsqu'un individu substitue les valeurs d'une culture étrangère à ses valeurs autochtones ? En situation d'acculturation, l'individu récepteur de valeurs nouvelles navigue sur un axe qui va de l'identification complète à sa culture d'origine à l'identification la plus complète à la nouvelle culture à laquelle il est exposé. On observe ainsi dans le premier cas des processus d'acceptation des éléments culturels nouveaux associés à l'abandon des éléments culturels d'origine, et dans le deuxième cas, des processus de résistance aux éléments nouveaux, associés à la préservation des éléments culturels d'origine (Tremblay, 1962 :16).

Ainsi, chez un individu en cours d'acculturation, trois « zones » de stockage des items culturels sont à discerner (Tremblay parle d'*échelle de l'acculturation*) : 1- une zone dans laquelle les éléments de la culture d'origine sont conservés ; 2- une zone de remplacement dans laquelle les éléments de la culture d'origine sont abandonnés, remplacés par l'emprunt d'éléments à la nouvelle culture ; 3- une zone dans laquelle les éléments étrangers sont rejetés (Tremblay, 1962 :20). En mesurant chacune de ces zones chez un individu on peut définir son degré d'acculturation. Si ce schéma, comme tout schéma, présente des inconvénients, comme par exemple le fait qu'il suppose que tous les éléments d'une culture peuvent être remplacés par des éléments étrangers à peu près équivalents (*ibid.* : 26), il offre néanmoins un cadre pour comparer différentes situations ou différents individus confrontés à une même situation de contact culturel. De façon plus cruciale pour notre argument, il invite à prendre en compte la subjectivité de l'individu ou plutôt *l'intersubjectivité* des individus en contact.

4. Vers un traitement situé des pratiques sociales

L'observation des mouvements d'éléments culturels par l'ethnologie nous pousse à relativiser la notion de culture en tant qu'ensemble figé d'éléments de même origine. Une culture est « la totalité de ce qu'un individu reçoit de la société qui est la sienne, les croyances, coutumes, normes artistiques, habitudes de nourriture et forme d'artisanat qui viennent à lui non par sa propre activité créatrice mais par héritage du passé, transmis explicitement ou implicitement » (Lowie 1937 : 11). Mais les cultures sont aussi des entités en constante évolution qui ne sont pas homogènes spatialement (et il faudrait ajouter *ni socialement*). Le même constat est fait du côté des sciences du langage. L'état naturel du langage est la variation. On a surtout évoqué la variation corrélée à la répartition spatiale des items linguistiques. Mais il existe aussi une variation qui n'est pas liée à la géographie mais, disons, pour résumer, à des questions de classe sociale ou de strate sociale, on parle alors de

sociolecte. Le processus de standardisation en offre un exemple. On a vu ensuite qu'il faut distinguer différents degrés d'acceptation ou de rejet des items culturels d'une culture étrangère auxquels est exposé un individu. Mais il n'y a pas de raison de penser que la même chose ne soit pas valable pour la culture d'appartenance d'un individu (e.g. le sentiment religieux).

La prudence épistémique conduit donc à proposer d'aborder les phénomènes culturels dans leur dimension intersubjective, tels qu'ils sont expérimentés par les individus quand ils interagissent dans leurs activités quotidiennes. Le problème pour décrire l'intersubjectivité n'est donc pas l'existence de contenus culturels identiques chez des individus différents, mais les méthodes par lesquelles, de façon située, les individus négocient et construisent une compréhension partagée, une intersubjectivité. On renvoie ici à la sociologie phénoménologique d'Alfred Schütz (1962), à la sociolinguistique interactionnelle de Gumperz (1989), à l'ethnométhodologie d'Harold Garfinkel (1967), à l'analyse conversationnelle de Sacks et Schegloff (1974). Ces différents champs de recherche convergent par l'adoption d'un point de vue endogène sur les pratiques langagières et sociales. Plutôt que de considérer la culture comme un ensemble de traits que l'on pourrait traiter indépendamment des individus, ces auteurs proposent de partir de l'observation des individus engagés dans leurs activités pour observer comment ceux-ci mobilisent des attentes normatives pour rendre leur comportement intelligible dans le déroulement coordonné de leurs interactions. Dans ce sens, n'importe quelle interaction constitue un échange, ou un transfert culturel de la culture idiosyncratique d'un individu vers l'autre.

5. Les contributions de l'ouvrage

Peut-être parce que la littérature est une ouverture multidimensionnelle sur l'humain, sur ses sociétés et les psychologies qu'elles font naître, sur son passé et son avenir, et parce qu'elle représente peut-être la première et la plus ancienne des sciences humaines, les contributions suivantes abordent le phénomène des transferts culturels à partir d'un corpus essentiellement littéraire. La matière des textes de ce corpus est le traitement subjectif, psychologique, historique, philosophique, sociologique, et politique – selon les œuvres considérées – de situations qui contraignent à l'exil un individu ou un groupe d'individus ; mais aussi leurs déplacements sur la route de l'exil et leur arrivée en terre étrangère. Ces œuvres ont pour point commun d'aborder la question du contact entre des cultures ou des groupes sociaux distincts, et la description des conséquences de ces contacts interculturels sur les subjectivités et les groupes humains concernés par cette rencontre avec *l'autre*. Ce qui émerge souvent de ces divers textes c'est le caractère fluctuant des frontières entre les groupes humains et les cultures, l'identification d'un groupe ou d'une culture n'allant guère de soi comme on vient de le voir.

Les quelques notions, présentées de façon nécessairement trop schématique dans la partie précédente, offriront des pistes de lecture aux contributions de l'ouvrage, et ouvriront, on l'espère, des horizons de collaboration interdisciplinaire. Comment les questions d'identification et de contact entre langues, cultures, groupes sociaux, individus sont-elles abordées dans chacune de ces contributions ?

Pour l'instant, on soulèvera ici, en guise d'ouverture sur ces textes, une question sur un terme qui revient souvent, celui d'*identité*. L'identité scelle l'appartenance d'un

individu à un groupe, à une culture ou à une nation. Elle fait de lui un étranger face à d'autres identités. Le concept d'identité dresse des frontières qui deviennent difficilement franchissables. Or, ce qui ressort de la présentation précédente mais aussi des textes qui suivent c'est précisément que les frontières ont une dimension indexicale, située. Au concept d'identité, on pourrait ainsi préférer celui d'*appartenance*. L'appartenance rappelle que l'entrée, l'accueil dans un groupe, mais aussi la sortie, l'échappée sont toujours possibles. On peut changer d'appartenance facilement, beaucoup plus difficilement d'identité. Le concept d'appartenance offrirait ainsi un cadre plus souple pour penser la question des transferts culturels : un transfert culturel advient lorsqu'un élément culturel ou un individu change d'appartenance, pas lorsqu'il change d'identité.

Les contributions de ce volume sont organisées selon les thématiques suivantes : - *Littérature émigrée, ou l'œuvre hybride* ; - *Entre deux langues, entre deux identités* ; - *Figures de l'exilé* ; - *L'expérience de l'indécision des frontières* ; - *Perspectives anthropologiques et sociologiques de la migration* ; - *Création sous contrainte*.

Littérature émigrée, ou l'œuvre hybride

Claudia Mansueto porte sa réflexion sur la littérature *beure* post-immigration en montrant comment ses auteurs accomplissent tout un travail de reconstruction identitaire quelque part entre un Maghreb originaire à jamais perdu et une société française qui les ignore et finalement les stigmatise. Mansueto montre que pour ces auteurs, l'écriture devient l'outil et le lieu à partir duquel cette communauté se construit une nouvelle place dans la société française en faisant sauter les frontières sociales qui les ghettoïsent. Les auteurs *beurs* créent une *identité interstitielle* par la création d'un *langage subversif*.

Entre deux langues, entre deux identités

Sadia AGSOUS s'intéresse à la traduction comme ouverture vers *l'autre* en contexte de guerre à travers le cas de l'espace Israël - Palestine. Dans le contexte de violence et de méfiance réciproques générées par la domination des Israéliens sur les Palestiniens. Les *Mizrahim* juifs-arabes ont été confrontés à un problème d'intégration qui s'est manifesté au niveau linguistique : ils parlaient arabe, la langue de l'ennemi, et se sont interdit tout acte de création littéraire dans cette langue. Pour la minorité palestinienne présente en Israël, les *Mizrahim* ont dans une certaine mesure joué le rôle de médiateurs culturels, notamment par l'ouverture de départements de littérature arabe dans différentes universités israéliennes et en installant une tradition de traduction littéraire entre l'arabe et l'hébreu. Les écrivains *Mizrahim* ont également contribué à la renaissance de la littérature palestinienne en Israël en traduisant des textes palestiniens.

Maha Abourahim Bouaïssi propose une analyse des pratiques langagières dans une

famille d'origine marocaine résidant en France depuis trois générations. Ici les données ne sont plus littéraires mais fondées sur des enregistrements audio obtenus sur le terrain. Bouaïssi revient d'abord sur la situation socio-économique du Maroc dans la période post-coloniale, en montrant comment celle-ci a favorisé l'émigration de la population alors que parallèlement les besoins de main d'œuvre en France augmentaient. L'article propose ensuite l'analyse de deux conversations enregistrées dans une famille marocaine, entre membres de la 2^{ème} et 3^{ème} générations et contribue à l'analyse du bilinguisme et du code-switching entre français et marocain dans le contexte des familles d'origine marocaine en France. L'auteur met en relation ces phénomènes linguistiques avec les dynamiques d'intégration, de ségrégation et de construction identitaire de ces populations.

Kristina Horvath examine les effets stylistique et sémantique du changement de langue dans *Pas pleurer* de Lydie Salvayre (Goncourt 2014). Elle observe des récurrences dans le changement de langue par exemple à des moments où la narratrice est prise par l'émotion que suscite en elle l'évocation de son expérience de la guerre civile espagnole puis de son exil vers la France. Horvath examine aussi les pratiques bilingues que la lecture d'un tel texte implique. Le lecteur francophone, même s'il ne connaît pas l'espagnol, peut compter sur la proximité morphosyntaxique de ces deux *langues sœurs* (un concept bien connu en sociolinguistique) pour accéder au référent. Quand tel n'est pas le cas, c'est alors le recours au contexte qui permettra d'accéder au contenu du discours. Horvath propose la notion d'*interprétation oblique* pour désigner ces pratiques par lesquelles le lecteur dépasse ses frontières linguistiques et accède au contenu littéraire d'un texte qui pratique l'alternance codique (autre concept issu de la sociolinguistique) avec brio.

Réka Toth développe la notion d'*espace translingual* à partir de l'œuvre de l'écrivain grec et francophone Vassilis Alexakis. Cette notion permet de décrire la pratique de cet écrivain qui consiste à écrire dans une langue, puis à se traduire lui-même dans l'autre, puis à revenir au texte dans la langue source pour la modifier à partir de la traduction. Cet espace linguistique est aussi celui à partir duquel et dans lequel un nouveau *mode d'exploration de soi* devient possible : en s'initiant à une troisième langue, le sango, Alexakis crée les conditions de possibilité pour continuer à vivre après la mort de son père. La nouvelle langue ouvre à la fois sur de nouvelles perceptions et sur la possibilité d'un nouveau récit autobiographique.

Figures de l'exilé

Alina Bako revient sur les caractéristiques stylistiques de *l'esthétisme socialiste* et de *l'onirisme* à partir du cas de l'écrivain roumain Virgil Tanase exilé en France, qui écrit une partie de son œuvre en roumain, l'autre en français. L'auteur s'arrête en particulier sur l'importance du théâtre dans l'écriture de Tanase et dans sa description du monde.

Mathilde Hug aborde *Retour en Pologne*, de Joseph Conrad, écrivain britannique d'origine polonaise. Ce récit de voyage vers la terre de ses ancêtres offre à Conrad un espace dans lequel il peut revisiter sa mémoire d'enfance et travailler la définition de son identité. Celle-ci est d'abord marquée par le sentiment d'avoir trahi la Pologne en s'exilant pour l'Angleterre et en abandonnant la lutte pour l'indépendance de son pays, qui avait coûté la vie à son père, et à laquelle s'était vouée sa famille. Conrad compense ce sentiment en trouvant un équivalent de l'esprit chevaleresque polonais en Angleterre et en identifiant la lutte de l'Angleterre contre l'Allemagne avec celle de la Pologne contre l'Allemagne. Dès lors, en montrant comment il s'approprie l'esprit britannique, il peut définir son pays d'adoption comme le lieu à partir duquel il pourra poursuivre la lutte pour l'indépendance de la Pologne et donc lui manifester sa fidélité.

Tivadar Palágyi revient sur les prises de position d'Albert Camus au moment de l'indépendance de l'Algérie. Camus milite pour le maintien des *Français d'Algérie* en Algérie. Ses arguments principaux sont l'ancienneté de la présence française et l'importance numérique de cette communauté. Il condamne aussi les attentats menés par le FLN contre les populations. On lui reprochera en retour d'appuyer la politique coloniale et de mettre sur le même plan la violence étatique d'un état colonisateur et la violence des luttes d'indépendance. Palágyi rappelle que le projet que Camus souhaitait pour l'Algérie c'était un vivre ensemble, une utopie qu'on lui reprochera jusqu'à sa mort. Finalement, Palágyi rappelle que dans les situations comparables, les solutions politiques apportées à ce problème au 20^{ème} siècle ont toujours consisté pour les vaincus à quitter le territoire sur lequel ils vivaient.

Istvan Cseppentő aborde le thème de l'exil dans l'œuvre d'Amin Maalouf. Ce qui ressort des romans de cet exilé libanais, c'est d'abord une réflexion sur les causes de l'exil : le fanatisme et l'intolérance. Vient ensuite le moment du départ qui dans ses romans est traité comme la possibilité de commencer une nouvelle vie et donc comme une chance. La thématique de l'exil lui permet d'évoquer la grandeur révolue de l'islam et l'espoir d'une paix entre musulmans et chrétiens autour de la Méditerranée. Enfin, la thématique de l'exil devient la ressource pour aborder la question de l'identité. Dans la perspective présentée ici, seul le sentiment d'exclusion permet une réflexion sur son identité. On retrouve dans les romans de Maalouf la tradition du conte oriental où le héros incarne un modèle éthique en quête d'une sagesse marquée par la tolérance et l'ouverture sur l'autre.

L'expérience de l'indécision des frontières

L'article d'Axel Boursier aborde le phénomène du passage des frontières chez les écrivains francophones d'Europe médiane en s'arrêtant sur trois aspects de ce passage. 1) Le moment qui précède le passage de la frontière, caractérisé par un imaginaire préexilique et une violence spécifiques. 2) Le moment du passage et son influence sur le sujet : le passage de la frontière entraîne chez le sujet un changement de perception du monde, changement caractérisé par une sortie de la routine de la vie ordinaire qui fonctionne comme un rite initiatique. Enfin, 3) le

passage des frontières implique une prise de conscience de certaines barrières mentales. Le passage de la frontière permet ainsi au sujet de prendre conscience de la complexité du réel. Un nouveau type de frontière est donc suggéré ici, celle qui distingue les hommes guidés par des dogmes et ceux qui sont guidés par une éthique particulière.

Tumba Shango Lokoho s'arrête sur la notion de *transfontalité*, qu'il mobilise pour décrire les parcours de trois auteurs africains (Abdelkébir Khatibi, V.Y. Mudimbe et Abdelwahab Meddeb) de leur village natal vers les mégapoles occidentales. A ce déplacement géographique correspond une ouverture sur les cultures du monde et en dernière analyse, un accomplissement de soi. La littérature est pour ces auteurs le mode d'accomplissement de leur *être-au-monde* transfrontalier et transculturel. Au delà de cet accomplissement individuel, c'est la création d'un nouvel universalisme polycentrique que la transfontalité rend possible pour l'avenir de l'humanité, écho de la *civilisation de l'universel* dont parlait Senghor.

Perspectives anthropologiques et sociologiques de la migration

Jérôme Lucereau examine la *faim* à la fois comme moteur premier de l'exil et comme outil de mesure des possibilités d'assimilation des transferts culturels dans les sociétés d'arrivée. La faim est souvent évoquée dans la littérature à des moments où l'histoire nationale est marquée par un épisode de famine. L'auteur prend notamment les exemples de l'Irlande, du Brésil et de la Chine. La faim est traitée de façon spécifique en fonction de ces différentes cultures. Lucereau note cependant que la faim peut aussi être traitée dans des pays n'ayant pas connu d'épisode de famine (e.g. Kafka). L'auteur envisage d'autre part soit les cas de rejet de l'arrivant et des éléments culturels dont il est porteur, soit au contraire, une faim, un désir d'accueil de la société point d'arrivée. C'est tout une mécanique du transfert culturel qui est proposée autour de la faim comme moteur de l'exil, et comme objet scientifique éminemment pluridisciplinaire.

Création sous contrainte

Laurence Kucera examine les conditions de possibilité de création pour des écrivains sous régime totalitaire à travers le cas de la Tchécoslovaquie pendant la domination soviétique (1945-1989). Kucera avance que tout acte de création littéraire devient une forme de *résistance* au régime autoritaire parce qu'il est un appel à la liberté de penser. Kucera présente alors deux stratégies par lesquelles les écrivains résistent à la censure dont ils sont les victimes. L'une a lieu dans le pays même et consiste à publier et diffuser clandestinement des œuvres interdites : c'est *le samizdat*. L'autre consiste pour les écrivains à retrouver une marge de liberté en quittant définitivement leur pays : c'est *l'exil*.

Gabrielle Chomentowski aborde les échanges culturels entre le bloc communiste et l'Afrique pendant la période de la décolonisation et de la guerre froide. L'auteur se

focalise sur le domaine cinématographique : assistance technique et formation d'étudiants africains. On sait que les deux blocs ont accordé une grande importance à la diffusion de leurs idéologies respectives par le biais de l'industrie culturelle, de la littérature au cinéma. Le cinéma est un média central pour le bloc de l'est pour exercer une influence à la fois sur les élites et sur la population africaine. L'importance accordée au cinéma provient du fait que des problèmes et des solutions socio-politiques peuvent être exposés à des populations analphabètes. L'assistance du bloc de l'Est est d'ailleurs sollicitée par de nombreux responsables africains à cette époque.

Augustin Lefebvre examine le cas de la société hongroise en 1956, au moment de la révolution d'octobre à partir d'un recueil de témoignages de révolutionnaires exilés en France établi par Nicolas Baudy en 1957. On est face à une situation où un élément culturel, une idéologie, est imposé de l'extérieur à une population qui déploie alors un ensemble de méthodes pour gérer ce contact culturel. Ce qui sous-tend ces méthodes c'est la création de deux espaces distincts dans la vie quotidienne: un premier espace officiel où l'on se comporte en accord avec l'idéologie totalitaire et un deuxième espace, privé, où l'on peut dire ce qu'on pense et faire ce qui semble juste, même si cela est en opposition avec l'idéologie. L'article examine différentes articulations de ces deux espaces.

Bibliographie

Bourdieu Pierre (1982) *Ce que parler veut dire. L'économie des échanges linguistiques*, Paris, Fayard.

Dorian C. Nancy (2010) *Investigating Variation: The Effects of Social Organization and Social Setting*, Oxford University Press.

Garfinkel, Harold (1967) *Studies in Ethnomethodology*, Prentice-Hall: Polity Press.

Granger Christophe (2015) *La destruction de l'université française*. La fabrique éditions, Paris.

Gumperz, J. John (1989). *Sociolinguistique interactionnelle, une approche interprétative*, Paris: L'Harmattan.

Hudson R.A. (1980) *Sociolinguistics*. Cambridge: Cambridge University Press.

Lévi-Strauss Claude (1952) *Race et histoire*. Folio essais

Lowie Robert (1937) *Histoire de l'ethnologie classique, des origines à la 2^e guerre mondiale*. Petite bibliothèque Payot, Paris

Sacks, Harvey, Schegloff Emanuel A., Jefferson Gail (1974). A Simplest Systematics for the Organisation of Turn-Taking for Conversation. *Language* Vol.50: 696-735.

Sapir, Edward (1967) *Anthropologie*. Editions de Minuit, Paris.

Séguy Jean (1973) Les atlas linguistiques de la France par région. *Langue française*, n°18. Les parlers régionaux. pp. 65-90. doi : 10.3406/lfr.1973.5631 http://www.persee.fr/doc/lfr_0023-8368_1973_num_18_1_5631

Schütz, Alfred (1962). *Collected papers: the Problem of Social Reality*, Maurice Natason (Ed.), The Hague: Martinus Nijhoff.

Sumner William G. (1906) *Folkways: A Study of the Sociological Importance of Usages, Manners, Customs, Mores, and Morals*. <https://ia902608.us.archive.org/10/items/folkwaysastudys00sumngoog/folkwaysastudys00sumngoog.pdf>

Tremblay Marc-Adélar (1962) Le transfert culturel : fondement et extension dans le processus d'acculturation. *Anthropologica*, 4 : 2, 293-320